

Lundi 12 octobre 2020

Suppression de la liberté de faire l'école à la maison : les professionnels de l'enseignement à distance demandent à être reçus à l'Élysée par le président de la République

Faisant suite aux annonces du président de la République vendredi 2 octobre 2020 de rendre obligatoire la présence à l'école dès 3 ans afin de lutter contre les séparatismes, et à la publication par le ministre de l'intérieur des premières dispositions du projet de loi le 6 octobre, **les professionnels de l'enseignement à distance, anciennement cours par correspondance, demandent à être reçus à l'Élysée avant le passage du projet de loi en Conseil des ministres, le 9 décembre 2020.**

Nous estimons le nombre d'élèves ayant eu recours à l'instruction à domicile à 250 000 au cours de ces 10 dernières années. Nous estimons que, chaque année, 1 élève sur 2 pratiquant l'école à domicile retourne dans le système présentiel.

Nous, Établissements privés d'enseignement à distance, tous déclarés auprès de l'État, sommes de longue date investis dans notre mission. Avec cœur et passion, nous accompagnons nos élèves dans leur construction citoyenne et leur réussite scolaire. Directeurs issus du monde de l'enseignement, responsables pédagogiques diplômés des plus hautes écoles, professeurs expérimentés formés à l'école de la République, nous éprouvons tous une grande fierté à concourir, aux côtés du Ministère de l'Éducation nationale et en lien permanent avec ses services décentralisés, à ce noble objectif.

Unis dans une même démarche de dialogue avec les pouvoirs publics, **les Cours Pi, Hattemer Academy, les Cours Legendre à Distance, les Cours Sainte-Anne, l'Ecole Ker Lann, les Cours Valin et les Cours Griffon**, 7 des plus gros acteurs privés de l'enseignement à distance en France **soulignent que la plupart des questions posées à l'instruction en famille peuvent aussi interroger l'Institution scolaire et souhaitent fermement (ré)affirmer leur volonté de travailler en étroite collaboration avec leur Ministère de tutelle, l'Education nationale.**

Qu'est-ce que l'enseignement à distance ?

La liberté pour chacun de pouvoir choisir un enseignement à distance pour ses enfants est légiférée en France avec la loi Ferry de mars 1882 rendant l'instruction - et non la scolarisation - obligatoire.

En vertu de la liberté d'enseignement, toute famille en France peut ainsi faire le choix d'instruire son enfant à domicile plutôt qu'au sein d'un établissement scolaire présentiel. C'est ce qu'on appelle "l'instruction en famille" (IEF), qui peut notamment prendre la forme d'une scolarisation au sein un Etablissement d'enseignement par correspondance.

Portés par des convictions qui font de l'instruction un idéal collectif et un remède à l'injustice sociale, les cours par correspondance privés naissent et participent à la diffusion du savoir pour tous.

CE QUE DIT LA LOI

La loi Ferry du 28 mars 1882, confirmée par l'article 26 de la **Déclaration universelle des droits de l'homme** de 1948 et l'article 14.3 de la **Charte des droits fondamentaux de l'UE** et l'article 2 du protocole additionnel de la **Convention Européenne des Droits de l'Homme** :

- définissent une obligation d'instruction et non de scolarisation ;
- garantissent le droit des parents d'assurer cette éducation et cet enseignement.

Les organismes d'enseignement à distance sont régis par la loi du 12 juillet 1971, insérée dans le Code de l'Éducation. articles L 444-1 et suivants.

Qu'il s'agisse d'un choix ou d'une solution de secours face à une situation personnelle difficile, l'instruction en famille est un droit.

Le premier cours par correspondance privé naît dès 1930, 9 ans avant le CNED (Centre national d'enseignement à distance, 1939).

Sur la base de la méthode de Rose Hattemer éprouvée en école présentielle depuis 1885, le cours à distance Hattemer propose de suivre une instruction distancielle qui profitera par exemple à Jean d'Ormesson, élève qui ne découvrira les bancs de l'école qu'à son entrée en Hypokhâgne.

Suivront les Cours Legendre à distance, les Cours Valin, les Cours Pi, les Cours Sainte-Anne, l'École Ker Lann, les Cours Griffon, acteurs reconnus, depuis plusieurs dizaines d'années pour certains, du système éducatif français.

QUELS CONTRÔLES ?

Nous, Établissements privés d'enseignement à distance :

- sommes déclarés auprès de notre Académie de référence ;
- sommes sous la tutelle d'un inspecteur de l'Éducation nationale dédié ;
- produisons des cours qui reposent sur les objectifs fixés par les Bulletins Officiels du Ministère de l'Éducation nationale ;
- recrutons nos professeurs et pédagogues sur la base de diplômes officiels, d'une expérience certaine de l'enseignement, d'une vision commune de la pédagogie et de la présentation d'un extrait de casier judiciaire.

A la différence d'écoles illégales, qui sont des structures clandestines par définition, nous sommes des Établissements à part entière, comme défini par le code de l'éducation. Nos équipes sont dynamiques, professionnelles et passionnées par leur métier et leur mission. Nous proposons une méthodologie de travail structurée, en particulier sur les fondamentaux et sommes disponibles et à l'écoute des élèves et de leurs parents.

Pour répondre au caractère unique de chaque enfant, de par sa personnalité, son rythme d'apprentissage, ses aspirations, **nous proposons un accompagnement différent des autres structures.**

Nous construisons des programmes clairs et progressifs qui permettent aux parents d'accompagner efficacement leurs enfants. Notre expérience et notre expertise de l'enseignement à distance nous permettent d'accompagner les élèves de la maternelle à la Terminale et de leur garantir des bases solides.

Notre métier consiste :

- à structurer les programmes d'enseignement à distance pour que l'apprentissage des fondamentaux et des savoirs complexes se développe solidement ;

- à donner aux élèves qui en éprouvent le besoin un cadre personnalisé qui n'existe nulle part ailleurs pour leurs apprentissages et leur épanouissement ;
- à accompagner les élèves dans leur quotidien et à les structurer pour leur permettre de s'épanouir et d'exprimer tout leur potentiel.

Secteur en réussite dans un contexte économique difficile et ne remettant nullement en cause le système d'éducation national auquel les français sont attachés, nous représentons plusieurs centaines de professionnels de l'enseignement répartis dans toute la France, un corps administratif structuré, des cadres innovants dans le domaine des nouvelles technologies, et nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres secteurs d'activité comme les imprimeurs par exemple.

Nous transmettons chaque jour à nos élèves, en plus de l'instruction, des valeurs fortes : celles de la République, de la citoyenneté, de la laïcité, du respect, de la tolérance et de la lutte contre l'exclusion. Au travers de nos outils pédagogiques et d'activités connexes, nous enjoignons nos élèves à participer avec nous à de nombreuses réflexions citoyennes : charte de l'environnement, droits de l'enfant avec l'UNICEF, préservation de la biodiversité avec Treedom et WWF...

Il existe de très nombreuses motivations différentes pour faire l'école à la maison. Nous les connaissons et en sommes l'oreille attentive depuis de nombreuses années :

- **questions de santé** : maladie, situation de handicap, enfant hyperactif...
- **choix de vie** : choix de l'excellence scolaire, volonté de respecter le rythme d'apprentissage de l'enfant, retour d'expatriation en cours d'année, choix d'une pédagogie alternative, familles itinérantes...
- **souffrance** : harcèlement ou violence scolaire, phobie scolaire, trouble autistique, enfant précoce, troubles de l'apprentissage, classes surchargées, éloignement géographique, échec scolaire sans perspective...

QUELQUES CHIFFRES

- avec 28 % des jeunes concernés au cours de leur scolarité, la phobie scolaire est un problème massif [lien](#)
- en 2013, une enquête de l'Éducation nationale faisait état de 700 000 élèves victimes de harcèlement en France (Source enquête victimation 2015 – DEPP) [lien](#)
- il y a un an jour pour jour le ministre de l'Éducation nationale comptabilisait 20 à 30 incidents graves par jour et prévoyait de publier les chiffres de la violence scolaire département par département [lien](#)

Ce choix pédagogique s'insère aussi dans un projet de vie plus large qui repense la place accordée à la famille. Pour de très nombreuses familles cette liberté constitue une avancée sociale majeure, moderne, en résonance totale avec les sujets de notre temps : agilité, mobilité, télétravail, vivre ensemble, écologie...





Je m'appelle Olivia et je suis la maman d'Allana, Enéa et Rayan qui ont respectivement 12, 8 et 14 ans.

En 2016, j'ai proposé à mes trois enfants qui étaient scolarisés de faire l'instruction en famille afin de pouvoir voyager dans l'Europe avec nos sacs à dos. C'était une merveilleuse année, très enrichissante, mais en juin 2017, il s'est posé la question cruciale de reprendre le chemin de l'école ou non. Plutôt que de choisir pour eux, j'ai préféré leur laisser à chacun, le choix.

Ainsi, mes filles ont souhaité rester s'instruire à la maison et mon aîné est retourné au collège.

Depuis 2017, nous vivons tous ainsi, en harmonie, en tenant compte des activités et horaires de chacun, et chaque année, dès le mois de mars, je propose à mes trois enfants de choisir l'instruction qu'ils souhaitent pour la rentrée scolaire suivante.

Ils doivent me donner leur réponse pour mai afin que je puisse m'organiser.

Cette année, Allana suit une scolarité à distance en CPC, en niveau collège, et passe aussi huit heures par semaine au conservatoire et deux heures de dessin avec un professeur.

Enéa suit un programme que j'ai conçu pour elle en prenant en compte ses troubles, et profite elle aussi de six heures par semaine au conservatoire.

Rayan suit une scolarité en présentiel dans un collège public, mais n'a hélas plus l'énergie ni le temps pour pratiquer des activités extra-scolaires après la journée de cours. Il a toujours besoin de la présence de sa maman et j'aime l'idée qu'il veuille profiter et échanger avec moi. J'ai donc adapté notre planning familial afin d'être présente, presque tous les soirs, après ses cours. J'organise de très nombreuses sorties culturelles le week-end afin qu'il puisse aussi s'instruire avec nous.

Après avoir trouvé une organisation qui convienne à chacun, nous vivons tous en harmonie selon des choix pédagogiques personnalisés qui permettent à chacun de mes enfants d'être épanouis dans leurs vies.



Nous avons fait ce choix pour vivre cette merveilleuse aventure de l'apprentissage avec nos enfants, avec toute la richesse de pouvoir respecter son rythme, d'approfondir ses centres d'intérêt, de peaufiner ses difficultés avec tout le temps dont il a besoin, tout en respectant le cadre académique que l'Etat nous demande de respecter. Nous ne sommes pas des hors la loi, des hors les murs de la République, des rebelles ou des combattants, des diviseurs de la République. Au contraire, nous la garantissons par l'épanouissement de nos enfants dans un pays qui respecte leur liberté et leur choix. Ils apprennent l'amour d'un pays et d'une patrie qui accepte leur liberté d'instruction et d'épanouissement. Et ils le rendent largement à la République en grandissant !

Elsa, Guillaume, Nathan et Josué.



Mes trois enfants sont inscrits en CPC.
Ma fille a une phobie scolaire et mes deux garçons s'ennuyaient énormément à l'école.
Les devoirs n'étaient plus réalisés et leur capacité à s'émerveiller et poser des questions s'amenuisait petit à petit.
Les CPC leur ont permis d'avancer à leur rythme.
De retrouver cette capacité à s'émerveiller, à découvrir, à apprendre.

Mes trois enfants font des activités tous les jours : karaté, tennis, équitation, danse, escrime, natation, musique, tir à l'arc... Nous faisons des sorties fréquentes dans les musées, les châteaux...
Des rendez-vous avec les copains de l'école d'avant sont également régulièrement organisés.
L'IEF permet à mes enfants, sortant du moule, de vivre une scolarité épanouie.
Avec tous mes remerciements.



Mon fils est né en 2008. A 3 ans il allait en crèche 3 demi-journées par semaine, pour l'habituer progressivement à être séparé de nous et éviter le choc frontal en maternelle.
Il est rentré en maternelle et n'a jamais adhéré au système scolaire, impossible de faire la sieste, trop de monde pour lui, trop de bruit... Il avait du mal à se faire des copains. Tant bien que mal, il a fini la maternelle. Comme nous n'étions pas parti dans l'optique de faire l'école à la maison, nous avons poursuivi l'école classique. Il a fait sa rentrée au CP et l'état moral de mon fils s'est dégradé au fil du temps. Nous sommes toujours restés en lien avec l'école en participant à la kermesse, en accompagnant les enfants en sorties (piscine, musée...) et maintenant une bonne relation avec les instituteurs. Le papa est musicien et a fait une intervention à l'école. Mon fils n'arrivait pas à se faire beaucoup de copains, il se sentait très seul et a commencé à subir le harcèlement d'un élève. Nous avons organisé des sorties avec des camarades de classe, fait les anniversaires, des goûters... pour éviter qu'il ne soit trop à l'écart. En CM1 mon fils s'est de plus en plus renfermé sur lui-même et a commencé à nous parler d'envies de suicide ! Il était de plus en plus mal à l'école, ce qui se répercutait sérieusement sur notre vie de couple. Je récupérais mon fils abattu tous les soirs d'école. J'ai pris un rendez-vous avec la maîtresse qui me soumet l'idée que mon fils est possiblement autiste : je suis choquée par cette stigmatisation. J'essaie de lui faire entendre que mon enfant est malheureux à cause de l'école mais rien n'y fait, je prends un rendez-vous avec une psychologue pour aider mon fils et nous aider, et je vais moi aussi chez un psy.... La psy de mon fils ne décèle pas d'autisme, simplement un enfant très réservé. Les 4/5 séances lui font du bien, la parole se libère. Nous arrivons à prendre du recul, à nous recentrer et d'étudier plus calmement la situation. L'idée de l'école à la maison prend sa place dans nos têtes avec une école par correspondance. Nous soumettons l'idée à notre fils qui bondit de joie "enfin son cauchemar va s'arrêter". Nous lui faisons une proposition, terminer sa primaire normalement, et faire l'école à la maison dès la 6ème.

Le CM2 se passe, la seule chose à laquelle pense mon fils, c'est que c'est sa dernière année de souffrance. Il tient bon, il se motive.
Il emporte des livres pour la récréation pour se sentir moins seul, parfois il joue avec les autres, le fait de savoir que la porte de sortie est là le rend plus léger.

Pour la 6^{ème}, nous l'inscrivons dans une école à distance, ils font faire des tests pour évaluer son niveau, je ne suis pas inquiète mon fils travaille bien à l'école. Résultat Florian a un niveau CE2 en français et pour le reste c'est Ok. Il est scolarisé sur deux niveaux, pour éviter un grand écart. Il fera français CE2 et le reste en CM2. Il faut reconnaître que le niveau est très élevé.

Deux mois après nous avons la visite de l'assistante sociale, très gentille et pleine de bons conseils.

Je vois mon fils changer au fil du temps, il s'ouvre, il s'épanouit, fini les colères, les crises de nerf, il travaille bien, fait des progrès en Français, devient de plus en plus autonome. Il retrouve la curiosité qu'il avait perdue, sa joie de vivre. Bref je revois des étincelles dans les yeux de mon enfant.

Nous passons plus de temps ensemble, nous pouvons adapter le temps de travail, j'ai vraiment l'impression d'être impliquée dans son apprentissage, j'apprends petit à petit à respecter son rythme, je me prends de passion pour ce rôle supplémentaire, je sais que je lui transmets des connaissances importantes pour son futur.

Nous faisons aussi des sorties nettoyages bord de mer ou montagne. Il apprend ainsi qu'il est important de respecter, les gens, la vie, la nature.

En dehors de ses études, il fait du sport dans un club deux fois par semaine, il a des copains qui viennent dormir à la maison et parfois c'est lui qui dort chez eux. Il va à des anniversaires, il a une vie sociale normale. Pour notre religion, on est Chrétien, on fête Noël en famille et on fait le repas de Pâques, sans plus. Il connaît les grandes lignes du christianisme mais on ne l'a jamais inscrit au catéchisme. Il aime bien de temps en temps allumer une bougie pour son papi, sa mamie et sa mémé qui sont morts, parce qu'ils lui manquent beaucoup.

On mange de la viande, du poisson, du pain, des légumes bio si possible, nous avons l'électricité, je suis propriétaire de notre logement, mon fils est vacciné.

Voilà, ma seule volonté, c'est que mon fils soit épanoui et heureux. Heureusement qu'il y a cette possibilité de faire l'école à la maison pour sortir d'un harcèlement et de la phobie scolaire qui en découle.

Je souhaite qu'il travaille bien à l'école, qu'il puisse faire les études qu'il souhaite plus tard. Qu'il reste la belle personne qu'il est, empathique, généreux, respectueux.



Je suis la maman de Paul qui est au CP et voici un petit mot spontané !

Mon fils est totalement épanoui aux Cours Pi.

C'est avec joie que je m'occupe de son instruction, et c'est un temps de partage que nous apprécions tous les deux.

Il est beaucoup plus en avance que ses copains et copines qui sont dans une école en présentiel. Nous travaillons à son rythme et cela est très bénéfique pour son épanouissement et sa réussite ! Tous les gens que nous rencontrons le trouvent bien plus mûr que les autres.

Par ailleurs, le temps libre que lui laisse l'instruction à domicile lui permet de s'adonner à de nombreuses activités artistiques, comme par exemple la pratique de l'aquarelle, l'apprentissage du piano, ou la poterie. Cela lui permet aussi de faire plein d'activités sportives, notamment du basket, du karaté ou du cirque ! Autant d'activités qu'il devra abandonner, faute de temps, s'il est contraint de rejoindre une école « classique ». Ce serait terriblement dommageable !

Je suis révoltée que l'on puisse nous enlever ce droit et cette LIBERTE d'instruire nos enfants à domicile, alors que ce n'est que source de joie, de paix, de réussite et d'épanouissement personnel.

Mme P.



Nous avons débuté l'école à la maison par la force des choses. Notre deuxième enfant a développé une phobie scolaire à l'école en petite section. Haut potentiel, l'école n'a pas su lui trouver une place. Le rejet de l'école s'est installé, s'intensifiant durant des mois, se transformant en phobie (que nous avons découvert stupéfaits... ignorant tout de cette pathologie). Notre fille pleurait dès 18h le soir, ne dormait plus, s'isolait dans la cour de récréation et en classe, était mise à l'écart par l'aide maternelle durant sa crise de nerf à son arrivée en classe... bref... nous étions bien loin des objectifs de socialisation de la maternelle ! Testée par la psychologue scolaire, il nous a été suggéré de lui faire sauter un niveau, action refusée par l'école car les sauts de classe ne sont pas admis en maternelle. L'enseignante nous a avoué son incapacité à répondre aux besoins spécifiques de notre fille, et finalement, avec son aval et celui de la psychologue, et parce que l'instruction à domicile était légale et non stigmatisante, nous avons retiré notre enfant du « lieu école », pour l'instruire à la maison. Dès 6h du matin le lendemain, elle était à « son bureau » à la maison, nous demandant de travailler...

Sans école à la maison elle serait toujours en perte de repère, certainement en décrochage scolaire, inadaptée aux autres car elle a refusé pendant des années de se retrouver seule dans une pièce fermée ou un lieu qui ressemblait à une école... Après 5 ans d'école à la maison nous avons une fille brillante, qui adore étudier, qui multiplie les activités sportives et artistiques en groupe, qui part en colonie de vacances, parle en public sans peur, organise des concerts, et commence à penser sereinement à un retour en classe... Et ceci sans aucun suivi médical, juste grâce aux bienfaits de la cellule familiale et des excellents cours par correspondance qui nous ont soutenus et permis de suivre sans faille le programme scolaire, permettant à notre fille d'être une élève normale et non pas comme cela devrait l'être en 2021 « se justifiant d'un problème de santé » pour suivre l'école à domicile.

Finalement, notre mode de vie a également trouvé une autre réponse dans l'école à la maison. Celle-ci nous a permis de donner à nos enfants une stabilité de vie, soutenus par des cours par correspondance répondant aux besoins et profils de chacun de nos enfants, et à la pointe des programmes scolaires et technologiques (cours en ligne, Skype de langues, zoom de classe inversée, réunion de parents-professeurs...). En effet, expatriés depuis leur naissance, changeant régulièrement de pays, souvent en cour d'année, l'école à la maison et ses CPC est la seule variable, avec la cellule famille, qui ne change pas, leur permettant de concentrer leurs efforts sur leur intégration dans le pays.

Il est évident que notre objectif a toujours été que nos enfants suivent les programmes de l'Éducation nationale française, s'intègrent dans leur pays d'expatriation en douceur, ne soient pas isolés et aient des amis ! Et avec l'école à la maison c'est possible et finalement facile : « finalement je vois plus d'amis car une fois l'école finie, tous les après-midis, j'ai des activités ou bien nous nous invitons les uns les autres » (notre fils aîné, 12 ans).



Si nous avons choisi ce mode d'instruction avec Hattemer Academy pour notre fils c'est pour plusieurs raisons. La principale est qu'il n'existe aucune structure à Annecy qui répond aux besoins d'un enfant à haut potentiel.

La deuxième raison est le niveau de plus en plus médiocre de l'instruction dispensée par les écoles publiques. Et enfin, il nous est beaucoup plus facile d'organiser le temps scolaire et les nombreuses activités extra-scolaires de notre fils (musique, danse, kung-fu).

Je précise que ce choix est partagé par notre fils lui-même avec qui nous faisons régulièrement le point aussi bien sur sa scolarité que sur ses activités extra-scolaires.

Cécile et Xavier



Adélaïde a presque 3 ans d'avance et est musicienne. C'est une enfant atypique. Elle a fait toute sa scolarité de manière classique tout en suivant les cours Hattemer en parallèle en primaire. Cette année, elle est exclusivement élève en classe de 5^{ème} chez Hattemer Academy. Si elle devait retourner au collège de manière classique, ce serait dramatique pour elle. En effet, il lui faut du temps et de la liberté pour pratiquer ses instruments, ce qui est impossible avec le volume horaire et la rigidité du collège classique. En outre, à 9 ans, être en 5^{ème} est une gageure et elle a mal vécu le fait d'être exclue par ses condisciples. Sans parler du fait qu'elle s'ennuyait copieusement à l'école. Elle a trouvé un équilibre ainsi et est heureuse.

Céline



Enlever la possibilité de l'instruction en famille, c'est favoriser l'échec des enfants qui ne se sentent pas bien à l'école. Chaque enfant, chaque personne, a des besoins particuliers. Nous sommes tous différents, et heureusement ! Pourquoi vouloir absolument que tous les enfants rentrent dans le même moule, alors que la beauté de notre vie est d'être unique ?

Le manque de moyens, de formations, est palpable. Les enseignants sont confrontés à des effectifs trop importants pour faire du cas-par-cas. Le niveau chute. Les enfants qui ont des capacités sont placés au fond ou désignés « moteurs de classe ». Pour les enfants qui rencontrent des difficultés, on sort la carte de l'orthophoniste en espérant qu'ils trouvent une solution... Parfois, ça fonctionne, et parfois non.

Laissez cette possibilité, cette porte ouverte qu'est l'IEF, afin que les enfants qui en ont besoin puissent continuer à avoir l'envie d'apprendre.

Magali



Je tiens à vous dire que je suis très satisfaite de votre cours. J'ai retiré mon fils A. de l'école au moment des vacances de la Toussaint alors qu'il était en CM1. Pour ne vous citer qu'un exemple parmi tant d'autres, il ne connaissait ni la nature des mots, ni la conjugaison, et faisait partie quand même des bons élèves de la classe ! Suite à vos conseils, nous avons démarré le CE2(..). A. a fait TOUS les exercices oraux et écrits de français et de calcul car il en avait besoin. Aujourd'hui, je peux dresser un bilan très positif. Il a fait des progrès énormes. Je vous félicite et vous remercie pour votre cours très structuré. En effet, il existe un gouffre entre votre cours et ce qui se fait ou

plutôt devrais-je dire ce qui ne se fait pas à l'école aujourd'hui. Votre cours est une vraie solution pour les familles qui ne peuvent pas avoir accès au hors contrat à cause du coût financier et de l'éloignement géographique. Par ailleurs, l'école à la maison permet une vraie souplesse par rapport au rythme de l'enfant.

Nous avons fait le choix de l'instruction en famille, pour passer davantage de temps ensemble, découvrir des nouvelles activités artistiques et sportives, voyager. Nous y tenons profondément, c'est notre mode de vie, notre liberté.



Apprendre à mes enfants l'amour de la persévérance, de la rigueur et de la discipline

Je tiens, tout d'abord, à remercier Mme la Directrice et son équipe pour la qualité des cours dispensés, pour la finesse d'esprit, et pour cette façon intelligente d'aborder le même thème dans chaque matière avec une subtilité enrichissante pour l'enfant. Il en sort grandi en connaissance, et en découvertes avec une construction solide et mesurée.

Mes enfants aiment les textes des dictées qui suscitent en eux l'envie de lire le livre, et les dictées conduisent à la réflexion qu'elle soit littéraire, morale...

Dans les cours, on retrouve le sens des valeurs : la valeur des mots, les valeurs de la famille avec le respect des anciens, la retransmission du savoir-faire...

Oui, il y a un fil conducteur bien pensé et, module après module, mes enfants partent vers de nouveaux horizons. Ils devront se les approprier avant d'explorer, d'analyser, de comprendre et de retranscrire leur découverte. Ce n'est pas toujours facile même évident à certains moments, mais j'ai remarqué qu'ils grandissaient bien car leur intelligence était stimulée, leur capacité sollicitée, l'estime de soi mûrissait en eux et ils sont capables de rebondir et de prendre de la hauteur pour bien repartir.

Je dirais que le CPC est un bon outil pour apprendre à mes enfants l'amour de la persévérance, de la rigueur, et de la discipline. Sans cet apprentissage, il nous serait difficile d'atteindre nos objectifs. C'est un bon complément à l'éducation.



Nous vous adressons un grand, un immense merci pour votre travail, votre implication et votre détermination.

Nous sommes encore abasourdis par cette aberration et ne pouvons nous résoudre à imaginer que cela puisse être possible...

Nous pensons à nos enfants, notre fils qui, du haut de ses petits 8 ans, a déjà trop enduré à l'école. Il se reconstruit difficilement et très doucement. Nous pensons à votre Etablissement, si extraordinaire et bienveillant, qui pourrait être amené à disparaître, et nous ne pouvons nous résoudre à imaginer que cela puisse être possible...